

toge l'ont toujours proclamé leur patron, sans toujours l'imiter, ajoutons-nous. Ce qui le distinguait parmi ses confrères, c'est qu'il n'acceptait pas d'honoraires, qu'il plaidait pour l'amour de Dieu, et que les pauvres étaient ses clients favoris.

Singulier avocat, dit irrévérencieusement la légende rimée en mauvais latin, singulier avocat qui plaidait sans tricher :

*Advocatus et non latro,
Res miranda populo !*

Singulier avocat, on effet, qui, avant de prendre en main une cause, exigeait de son client le serment formel que celui-ci était de bonne foi ; qui faisait lui-même les frais du procès, quand le pauvre homme n'y pouvait suffire, et qui tranchait avec tant d'adresse et de droiture qu'on vit un jour, dans une cause matrimoniale, le juge descendre de son siège et installer saint Yves à sa place pour qu'il décidât de la contestation !

Singulier avocat, qui nourrissait les pauvres en épuisant sa huche et son grenier, qui se déshabillait pour les vêtir, qui quittait son lit pour les y coucher, qui cherchait leur compagnie, qui pansait leurs plaies, qui établissait un hôpital dans sa propre maison, qui trouvait du vin pour ses malades et ne buvait que de l'eau, qui prenait soin d'amuser les pauvres et de les faire sourire !

La Bretagne a fidèlement conservé l'image et le type du saint avocat, toujours muni de sa liasse de papiers, de son bréviaire et de sa bourse pendus à son bras, coiffé du bonnet carré des docteurs en droit.

Rennes et Nantes ont consacré à saint Yves des églises encore subsistantes aujourd'hui. Beaucoup de villes et de villages ont suivi cet exemple. Dans toute la presqu'île bretonne, des édifices, des rues, des places répètent ce nom bien-aimé.

Mais, dans ce concert universel, Tréguier tient la première place. Le premier tombeau sur lequel dormait couchée la blanche statue de saint Yves, recouverte d'un dais de pierre dentelée que soutenaient d'élégantes colonnettes, ayant été brisé par les révolutionnaires, en 1794, la petite ville de Basse-Bretagne en a élevé un autre qui rappelle fidèlement l'ancien.

L'âge auquel les hommes ressusciteront

Dans une dissertation sur l'âge auquel les hommes ressusciteront, le R. P. Hilaire termine en disant : " Notre conclusion, c'est qu'au ciel il y a une belle variété, dans tout ce qui n'est pas essen-